

## Bulletin d'information aux habitants de Parallèle 1

Numéro 11 – mois de décembre 2018 « Edition Compost »

**Le Comité de Gestion de Parallèle 1 a le devoir de vous faire parvenir ces quelques INFORMATIONS IMPORTANTES ET URGENTES :**



**Nous avons TOUS un problème à cause de la négligence de CERTAINS d'entre nous.**

**Le recyclage du papier va bien** depuis que nous en avons banni le carton et avons posé des ouvertures spéciales sur les deux containers. Il vaut donc la peine de le continuer.

**PAR CONTRE LE COMPOST CONTINUE DE NOUS POSER DE GRAVES PROBLÈMES.** Cela fait au minimum la troisième fois de suite que nous devons le déclasser. Chacune de ces fois nous devons payer 80.- simplement parce que certains ne savent pas faire la différence et utilisent des sachets plastiques normaux (donc non biodégradables) au lieu des sachets compostables. Nous devons également constater que nous y trouvons aussi des sacs poubelles noirs avec des ordures, ce qui nous laisse à penser que certains propriétaires des activités n'informent pas correctement leurs "locataires" de l'obligation d'utiliser les Moloks prévus à cet effet par la Commune pour nos ordures. Nous tenons à préciser que les chaussures en cuir ne sont pas compostables, même si certains en doutent visiblement.

Au vu de ces irrespects récurrents et devant la gravité de ces problèmes, sans parler de l'aspect du surcoût de nos charges, nous prenons donc la décision de **TENTER UN ULTIME ESSAI JUSQU'À FIN FEVRIER 2019. NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PLUS EMPLOYER AUCUN EMBALLAGE** (compostables ou non) pendant cette période. Si à cette date, la situation ne s'est pas **COMPLÈTEMENT ET DURABLEMENT AMÉLIORÉE**, nous devons prendre la décision de retirer le container à compost. Subsistera alors seulement la mini déchetterie de Champ-du-Bois et celle de Manlout, gérées et surveillées par la Commune.

Conscients qu'un postulat était déposé au Conseil communal dans ce sens, nous avons essayé de maintenir notre recyclage du papier et du compost en le payant nous-même. Nous devons peut-être revoir notre approche de la gestion du compost puisque le postulat vient d'être adopté et va entraîner un changement du Règlement communal.

**Nous vous souhaitons de  
Belles fêtes de fin d'année ainsi que nos  
Meilleurs vœux de santé pour 2019.**

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.  
Le Comité de Gestion (CoGest)

Merci de nous communiquer toute modification  
d'adresse ou désabonnement au courriel :  
[parallele1cogest@bluewin.ch](mailto:parallele1cogest@bluewin.ch)

